

CHRISTINE GUIONNET
ERIK NEVEU

Féminins/Masculins

Sociologie du genre

3^e édition entièrement refondue

ARMAND COLIN

U Sociologie

Mise en page : Belle Page

Illustration de couverture : © Kyodo News/Contributeur/Getty images

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Armand Colin, 2021

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62684-6

www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

Une sociologie du genre, une sociologie genrée ? Mais de quoi s'agit-il ? De quel genre de sociologie ? Même si l'édition française a probablement publié ces dernières années plus de livres de synthèse sur les questions du féminin et du masculin que dans les trente années précédentes, le concept est encore loin d'être appréhendé sans ambiguïté par tous. Non seulement le terme français « genre » est d'usage plus équivoque et polysémique que l'anglais *gender* mais, surtout, de récents mouvements sociaux dénonçant la « théorie du genre » ont indissociablement contribué à vulgariser le terme tout en semant la confusion sur son véritable sens. Depuis quelques années (et l'on mesure à ce titre l'évolution importante intervenue depuis la première édition de ce manuel, en 2004), la notion française n'est certes plus seulement associée à une catégorie grammaticale (le genre d'un mot), mais bel et bien à la question du masculin et du féminin. Mais on peut lire ou entendre, ici ou là, des acceptions très déformées du concept, laissant croire que celui-ci ne serait qu'une invention idéologique mobilisée par les mouvements LGBTQIA+ (Lesbien, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe, Asexuel + tous les autres) destinée à endoctriner les enfants et à les priver de repères essentiels en termes de binarité masculin/féminin, homme/femme, père/mère. Une idéologie dangereuse, qui mettrait en péril l'avenir même de la civilisation en déconstruisant ce qui existerait en soi : deux natures, l'une féminine et l'autre masculine, par essence irréductibles, universelles et hétérosexuelles. Plusieurs faits d'actualité récents sont venus nourrir la crainte de voir ces natures contestées : l'introduction de pages décrivant, dans les manuels SVT de première, en 2011, la construction culturelle des identités féminines et masculines, l'introduction, en 2014, des ABCD de l'égalité, destinés à s'attaquer à certains stéréotypes de genre dès l'école élémentaire (cf. chapitre 1), les débats autour du mariage pour tous en 2013, ou encore la question de la gestation pour autrui et plus récemment de la procréation médicale assistée, en 2019. Dans un tel contexte, un certain nombre d'associations et de mouvements sociaux, telle la « Manif pour tous », ne cessent de dénoncer l'invasion, en France, d'un militantisme déconstructiviste et idéologique menaçant l'avenir des sociétés occidentales, souvent associé aux écrits *queer* de J. Butler.

Dans ce panorama, les étudiants, nous le mesurons bien dans nos amphithéâtres et nos salles de cours, se sont progressivement appropriés une partie de la littérature et des problématiques les plus accessibles, questionnant les identités sexuelles et de genre. Ils s'informent désormais volontiers sur une kyrielle de sites Internet commentant écrits et problématiques issus des *Gender Studies* et *LGBTQ Studies*, et ne restent pas indifférents face à la virulence d'un débat de plus en plus médiatisé autour de ces

questions (mais aussi de personnalités jouant volontiers de la provocation, telles Éric Zemmour, Frigide Barjot, etc.). Le tout sur fond de mouvement #MeToo et de dénonciation en chaîne des violences sexuelles et sexistes. Aux États-Unis, en 2018, la polémique a enflé, nourrie par des formes d'anti-intellectualisme et d'antiféminisme, face au canular imaginé par trois chercheurs. S'inspirant de l'affaire Sokal (célèbre canular scientifique de 1997), ceux-ci sont parvenus à publier dans des revues académiques plusieurs contributions – dont un article sur la culture du viol chez les chiens – sans réel fondement scientifique. Pour ce faire, les auteurs ont mimé les terminologies et problématiques de la « culture du grief » (« *Grievance Studies* »), dénonçant systématiquement un certain nombre de discriminations comme résultante de la domination de groupes hégémoniques (notamment les hommes blancs). Dans leur collimateur toutes les études du type « *Identity Studies* », « *Cultural Studies* », « *Gender Studies* », « *Queer Studies* », « *Critical Race Theory* », accusées d'être plus préoccupées par l'objectif de dénonciation que par de rigoureuses démonstrations scientifiques.

On l'aura compris, c'est donc dans un contexte polémique particulièrement exacerbé que paraît aujourd'hui la 3^e édition de ce manuel. Un contexte paradoxalement plus complexe qu'il y a quinze ans (première édition), car si les problématiques liées aux rapports et identités de genre ont clairement été vulgarisées, elles ont indissociablement contribué à visibiliser des réactions épidermiques, des discours visant à décrédibiliser d'emblée toute réflexion relative à la construction sociale des identités sexuelles et de genre, en l'associant à un pur discours idéologique dénué de fondement scientifique.

Dans un tel environnement, notre manuel est sans doute plus que jamais nécessaire. Le défi auquel il doit répondre n'est plus de dévoiler des problématiques désormais en partie vulgarisées. Mais un autre se dessine, qui n'est pas forcément moins exigeant : apporter des outils d'analyse issus des sciences sociales qui permettent une lecture critique de la construction sociale des rapports hommes/femmes dans la diversité des sociétés et des époques. Fournir des outils critiques donc, mais sans que les réponses précèdent les questions, sans point d'honneur idéologique avant-gardiste. Il s'agit de décortiquer la façon dont certains processus sociaux tendent à imposer, selon les époques et les groupes humains, des définitions normatives (variables dans le temps et l'espace) des rôles masculins et féminins, des rapports hommes/femmes, des identités sexuelles. Il s'agit d'analyser les mécanismes à travers lesquels ces assignations sociales sont intériorisées tout au long de la vie, les effets perceptibles de ces injonctions à se conformer à des rôles et identités de genre, dans tous les domaines de la vie sociale. C'est de cela que traite ce manuel, en souhaitant questionner frontalement, mais de façon scientifique (en comparant les sociétés, en recourant à des analyses sociologiques scrupuleuses) la problématique de l'articulation entre l'inné, le naturel, le biologique, et celle du construit social et culturel, d'une société et d'une époque à l'autre.

Le genre, un principe essentiel pour appréhender le monde social

Pourquoi une sociologie du « genre », et non des « identités de sexe » ? Précisément parce que la notion de genre, que nous précisons longuement, s'est constituée contre la réduction des différences homme-femme au sexe, entendues comme différences anatomiques ou biologiques. Tout le parti pris de cette synthèse consiste précisément à montrer que le sexe – comme différence biologique, inscrite dans les corps – n'engendre pas mécaniquement ou naturellement la diversité des incarnations et des distinctions que nous sommes habitués à associer aux catégories du masculin et du féminin. Le fait d'avoir des testicules et de la barbe ou des seins et des ovaires ne saurait en rien fournir l'explication de ce que certains humains portent des cravates et d'autres des jupes, de leurs chances prodigieusement inégales de devenir sénateur, assistante sociale ou pilote de chasse, de leurs choix prévisibles entre un livre romantique et un volume de science-fiction. Pour le dire de façon provisoire et sommaire, notre objet consiste à comprendre comment le social construit les différences anatomiques en catégories de sexe (hommes/femmes) et de genre (rôles sociaux et rapports de force), comment les définitions du genre affectent la perception que nous avons du sexe, jusque dans sa matérialité anatomique (Laqueur, 1992). Une autre façon de cadrer provisoirement cette opposition sexe/genre peut consister à relever les situations de jeu sur ces deux catégories. Nicole-Claude Mathieu (1991) en donne quelques exemples éclairants empruntés au patrimoine des enquêtes anthropologiques. Chez les Azandes du sud Soudan étudiés par Evans-Pritchard, la pénurie de femmes liée à la polygamie pouvait aboutir à ce qu'un guerrier prenne pour épouse un jeune garçon qui endossait les obligations ménagères et sexuelles d'une femme. Les parents de l'adolescent-épouse pouvaient plus tard lui substituer une de leurs filles, libérant le jeune pour épouser une femme... ou un garçon plus jeune. Ici la transgression du sexe par le genre est temporaire, et répond à la gestion d'un ratio hommes-femmes en contexte polygamique. Chez les Inuits (Eskimos), on considère qu'en tout individu revêt une/des personnes dont l'enfant reçoit le nom (éponyme). Dans ce processus, une fillette peut recevoir le nom d'un homme, ou l'inverse. Dans ces cas, on habille et éduque l'enfant comme s'il était du sexe de la personne éponyme. Là aussi, la transgression sexe/genre prend fin à la puberté, le jeune réintégrant alors le genre correspondant à son sexe anatomique. Enfin, on peut encore citer le cas des hijras en Inde. Ces hommes castrés et travestis sont consacrés à une déesse féminine. À la fois asexuels (privés d'organes sexuels) et asexués (pas d'identité de genre), ils échappent tant aux catégories de sexe que de genre, ce que la Cour constitutionnelle indienne a reconnu sous la forme juridique d'un troisième sexe.

La prédominance pratique du mot « sexe » pour parler des différences hommes-femmes peut, à s'y arrêter un instant, être pourtant éclairante. Par l'association privilégiée sexe-sexualité, elle est lourde d'une forme de naturalisation coupant court à toute forme d'interrogation sociologique : est-il besoin d'encombrantes enquêtes et analyses pour rendre compte de ce qui relèverait « tout simplement » de la pulsion, du désir, du

biologique ? Cette association peut implicitement définir un espace de pertinence aux interrogations sur le féminin et le masculin : l'amour, la sexualité, les formes d'institutionnalisation de ces liens et les problèmes liés à leur fonctionnement. Ces questions sont essentielles. Elles trouveront ici leur place (chapitre 2). Mais le risque de cette polarisation sur le sexe est aussi de produire ce que l'anglais nomme « *gender blindness* » (cécité au genre), sous la forme banale d'une sous-évaluation des manifestations de la différence masculin-féminin et des rapports hommes/femmes selon les sociétés et les époques.

L'ubiquité des effets de genre

La proposition relative à l'existence d'effets mesurables du genre dans tous les domaines de la vie sociale pourra sembler excessive ou inflationniste. Elle paraîtra probablement plus évidente aux lectrices femmes qu'aux hommes, non par un privilège de lucidité, mais parce qu'elles sont « bien » placées pour en ressentir l'expérience. On l'explicitera par le détour d'une analogie. Si l'on excepte les militants d'idéologies racistes, peu de citoyens français auraient le réflexe de s'autodéfinir au premier chef par des attributs relevant de catégories ethniques (par exemple « blanc »), en partie parce qu'une telle autodéfinition résonne comme politiquement incorrecte, plus encore parce que dans une société dont l'écrasante majorité est « blanche », elle relève d'un impensé, d'une normalité statistique. À l'inverse, l'expérience de nombreux jeunes issus de l'immigration africaine ou maghrébine rend probable la conscience de traits physiques (pigmentation, chevelure) comme un élément fortement présent de leur identité, pour la simple raison qu'ils sont régulièrement confrontés à des situations (contrôles policiers, recherche d'emploi) venant leur rappeler désagréablement que leur physionomie ou leur couleur de peau, la composante ethnique de leur identité sont, au sens propre, discriminantes pour d'autres. On saisit au passage que l'usage croissant de l'adjectif « racisé » n'est pas une coquetterie ou un signe de ralliement, mais l'enregistrement d'un fait : les marqueurs corporels que condense le terme ambigu de « race » sont tantôt tenus pour sans importance ou évidents, tantôt objets de vigilance et de suspicion. La suggestion de cette trop rapide analogie devrait devenir explicite : les femmes ont des raisons objectives d'être plus constamment sensibles aux effets de l'identité de genre, dans un monde où la norme – au double sens de modèle et de moyenne – est le masculin. Le terme « homme » n'est-il pas synonyme d'humain dans une expression comme « droits de l'homme », quand « droits des femmes » suggère le particularisme ? La devise républicaine est-elle « Liberté, Égalité, Sororité » ? Le langage ne fait-il pas défaut quand il faut désigner certaines professions au féminin ? Et pourquoi tant de questions en forme de rappel à l'ordre concernant le faire féminin : sont-elles capables de bien commenter un match de football à la télévision ? De prendre des responsabilités sans nuire à leurs enfants ? Pourrait-on leur confier le commandement d'un navire de guerre ? Autant de questions qui seraient perçues comme dépourvues de sens si elles visaient des hommes (ou qui mettraient alors en cause des compétences tenues pour mineures : sauraient-ils repasser ?).

Au-delà de cette asymétrie genrée de leurs perceptions, où découvrir les effets sociaux de la différence sexuelle ? Passons rapidement sur toutes les différences auxquelles il est possible d'associer un fondement biologique, si ce n'est pour relever qu'elles font des femmes le sexe fort. Les probabilités statistiques de contracter une foule d'affections et de maladies sont très contrastées entre hommes et femmes. À ces dernières, l'anémie, l'hyperthyroïdie, les rhumatismes articulaires et l'anorexie. Mais la liste des maux préférentiellement associés au masculin est de beaucoup plus longue et redoutable. Y figurent le bégaiement, l'albinisme, le daltonisme, l'hémophilie, les anomalies congénitales de la cornée et de l'œil, la maladie de Parkinson, la goutte, les ulcères au duodénum. Comme l'observe avec quelque délectation Ashley Montaigu (1999), n'y aurait-il pas dans ce catalogue de pathologies promises aux hommes la preuve de « la supériorité naturelle des femmes » ? Nous y verrons plutôt un indicateur des raccourcis du sens commun pour qui le sexe fort serait le masculin, mais aussi une invite à ne pas tenir pour subalterne ou forcément empreint d'essentialisme biologique un questionnement sur les effets propres des différences génétiques et biologiques qui distinguent hommes et femmes au-delà de la fonction sexuelle et reproductrice.

Une simple liste pourra aider, non à esquisser une théorie des processus liés au genre, mais à se convaincre de ce que parler de leur ubiquité est bien davantage qu'un artifice rhétorique :

- Les hommes font la guerre, et ce sont des noms d'hommes que l'on trouve sur les monuments aux morts.
- Dans une majorité des foyers hétérosexuels, l'essentiel des tâches de confection des repas est le fait de femmes... tandis que la plupart des « chefs » célébrés par les revues et guides de gastronomie sont des hommes.
- La population pénale des prisonniers est à 96 % masculine en France.
- Dans la plupart des pays, les femmes ont acquis le droit de vote plus tard que les hommes et, excepté dans quelques cas (cf. chapitre 5), leur poids parmi les titulaires de mandats électifs est considérablement plus faible que celui dont disposent les hommes.
- Un homme qui se marie ne change pas d'identité. Une femme qui se marie doit, dans de très nombreuses sociétés, renoncer à un élément central de son identité qui est son patronyme, puisqu'elle prend celui de son mari.
- Beaucoup de religions refusent aux femmes le droit d'accéder à des fonctions de célébration du culte. L'Église catholique exclut les femmes de la prêtrise et interdit aux prêtres toute relation sexuelle. Il n'y a pas davantage de clergé féminin dans l'islam et les femmes ont une place particulière dans les mosquées... d'où elles sont parfois tout simplement exclues.
- Les professions elles-mêmes sont largement sexuées. Les femmes constituent le gros des effectifs d'infirmiers, d'instituteurs, de chargés de relations publiques. À l'inverse, très peu de femmes sont préfets, dirigeantes de grandes entreprises, éboueurs, ouvrières dans le BTP.
- Les pratiques culturelles des deux sexes sont sensiblement divergentes. 70 % des lecteurs de romans sont des lectrices. À l'inverse, les jeunes garçons investissent plus de temps et de passion dans les jeux vidéo que les filles.

- Dans les récits de divorce, 70 % des récits qu'on pourrait associer à un scénario de « tragédie », soit l'idée que la rupture était fatalement au bout de la relation, viennent des femmes. À l'inverse, la majorité des récits qu'Alain Braconnier (1996) labellise comme « drame », soit cette fois la description d'une rupture soudaine et imprévue, viennent des hommes.
- Les femmes consomment deux fois plus de psychotropes que les hommes. Symétriquement, les hommes ont une gestion plus « active » de leurs tensions psychologiques qui se traduit par des taux de suicide supérieurs, ou davantage de recours à des actes violents contre les tiers, ou soi-même (alcoolisme).
- La quasi-totalité des compositeurs de musique, dont on peut trouver les œuvres dans les bacs d'un marchand de disques au rayon « classique », sont des hommes. À l'inverse, des femmes (Mme de Lafayette, la princesse Murasaki au Japon, Jane Austen, Virginia Woolf, Toni Morrison) ont joué un rôle majeur dans le renouvellement des formes de littérature romanesque ou de fiction.

La liste pourrait s'allonger sans beaucoup d'efforts d'imagination. Son intérêt ne doit, au demeurant, rien à son volume possible, mais au fait qu'elle permet d'illustrer le concept « genre ». Au-delà de leur hétérogénéité, les exemples proposés ici ont en commun de rendre visibles des faits sociaux où être homme ou femme s'associe à des différences de comportement ou de traitement dont l'explication ne semble pas pouvoir se trouver dans des causes « naturelles », biologiques. L'observation fournit un nouveau repère provisoire pour comprendre l'opposition sexe/genre. Elle invite aussi à introduire une mise en garde. Par commodité, l'expression d'« effets de genre » a été utilisée pour suggérer une série d'énigmes, de problèmes (pourquoi les femmes n'écrivent-elles pas de symphonies ? Pourquoi les « chefs » vedettes de la gastronomie sont-ils le plus souvent des hommes ?). Le risque serait alors de rentrer dans une démarche causale réductrice et de considérer le genre comme une substance, un binôme d'identités figées, de le chosifier. Le sociologue Norbert Elias (1997) observait que, pour théoriser le temps, la plupart des langues manquait d'un verbe comme « temporer » qui aurait permis de penser le temps non comme l'écoulement objectif d'une chose, mais comme tributaire d'une activité humaine pour le définir, le découper selon les besoins de la société concernée. Un sain usage du « jargon » sociologique – ni cuistre ni obscur – pourrait donc consister ici à utiliser des termes comme « processus de genre », ou mieux, inventer un verbe comme « genrer ». Pareil vocabulaire aurait l'immense avantage d'inviter à penser en termes de processus et non de substances, de suggérer que le genre est la résultante de rapports sociaux complexes, une catégorie sans cesse objectivement et subjectivement « travaillée ». Un nouvel exemple peut l'explicitier. Les deux guerres mondiales ont été l'occasion de faire entrer des millions de femmes dans des activités (industries d'armement, travaux des champs) qui avaient souvent été construites comme des sanctuaires de la virilité. Il suffit donc de considérer tant ces changements objectifs des activités masculines et féminines, que la manière dont ils affectent les façons dont hommes et femmes pensent leur propre virilité/féminité, pour comprendre l'inanité d'une approche du genre qui ne serait pas sensible à son statut de résultante évolutive d'un tissu d'interdépendances sociales.

Le genre : un opérateur symbolique central

Les catégories de sexe et de genre ne sont pas seulement des variables capables d'expliquer des phénomènes sociaux, des composantes de la panoplie identitaire des agents sociaux. Elles sont aussi ce avec quoi nous pensons et classons le monde social. L'anthropologue Marcel Mauss observait en 1931 : « La division par sexes est une division fondamentale qui a grevé de son poids toutes les sociétés à un degré que nous ne soupçonnons pas. Notre sociologie, sur ce point, est très inférieure à ce qu'elle devrait être. On peut dire à nos étudiants, surtout à ceux et celles qui pourraient faire un jour des observations sur le terrain, que nous n'avons fait que la sociologie des hommes et non pas la sociologie des femmes, ou des deux sexes » (1969, p. 15).

Le corps comme support de classements

Des notions comme « concept » ou « système de classement » évoquent volontiers des outils analytiques relativement théoriques ou abstraits : habitus, famille patrilinéaire, régime parlementaire, ontologie. C'est oublier qu'au quotidien, jusqu'aux producteurs de concepts font appel à des catégories de classement beaucoup plus simples ou triviales. Il s'agit de couples comme haut-bas, clair-obscur, droit-tordu. Les conversations ordinaires, les critiques de produits culturels, abondent en usage de tels couples. Quelle peut être leur relation aux catégories de sexe et de genre ? Elle tient banalement au fait que nous avons, que nous sommes des corps. Des travaux comme ceux de Françoise Héritier (1996) ou Thomas Laqueur (1992) ont montré, à partir de textes de l'Antiquité qui traitent du corps, du masculin et du féminin, en quoi les représentations de la différence sexuelle passent non seulement par une dissertation sur l'anatomie, mais plus encore par la production d'un discours sur les fluides corporels (sang, lait, sperme), leur symbolique, leur hiérarchie. L'usage des corps offre une riche série de principes de classement : droitier/gaucher, fort/faible, mou/ferme, debout/assis/allongé. Le corps fait pont entre nature et culture. Il est une chose « naturelle » que nous pouvons transformer (tatouages, coupes de cheveux, scarifications, circoncision) ou utiliser conformément à des modèles culturels. Mauss montre dans « Les techniques du corps » (1985) comment chaque civilisation crée des habitudes corporelles singulières. Il relève ainsi la capacité des Kabyles à courir avec des babouches, l'incapacité des Français à utiliser une pelle anglaise dotée d'une poignée. Simultanément, la naturalité même du corps, son identification à l'être ne facilite pas la conscience permanente de ce qu'il fonctionne comme support de classements, opérateur symbolique, puisque ces schèmes de classement sont invisibles, « incorporés ».

L'apport des anthropologues et historiens est ici très précieux. Mary Douglas (1992), plus encore Françoise Héritier (1996), explicitent les manières dont la différence corporelle structure la pensée. Les singularités du corps, des organes sexuels en particulier, sont au principe de couples d'oppositions du masculin et du féminin. Parce qu'elles ont des seins, une courbe de hanches plus accusée, éventuellement une chevelure plus longue, les femmes seront du côté du courbe, du fluide, voire du mou. Parce que plus

charpentés, par référence aussi à l'érection de leur pénis, les hommes seront du côté du droit, du raide, du carré. À cause de leurs règles, de l'humidification de leur sexe dans un rapport sexuel, les femmes sont du côté de l'humide et du froid. Chez les Ojibwa africains, la naissance d'un enfant hydrocéphale est expliquée par l'existence d'une promiscuité sexuelle entre la mère et une autre femme, ce rapport entre deux potentiels humides produisant l'anomalie. Corrélativement, les hommes sont du côté du chaud et du sec. On trouve chez Aristote toute une théorie des fluides corporels qui distingue et oppose deux métabolismes différents. L'homme et la femme transforment les aliments en ce fluide vital qui est le sang. Mais la femme ne peut faire plus. La preuve en est qu'elle perd son sang régulièrement, qu'elle ne peut que produire un fluide « faible », aqueux : le lait. La masculinité est en revanche perçue comme une capacité supérieure de « cuire » le sang (« *coction* »), d'en tirer le fluide fécondant qu'est le sperme, qui naîtrait par des processus qu'on peut apparenter à la cuisson, à la fermentation du sang... donc à l'échauffement, au chaud. Le sang menstruel joue un rôle particulier dans ces couples d'opposition. Dans de nombreuses civilisations, il est connoté à une incapacité de la femme de conserver ce fluide vital, de le transformer en élément reproducteur ; il est à ce titre associé à une symbolique du froid, du faible. Les règles sont aussi associées, dans de nombreuses sociétés, à une notion d'impureté, à un tabou qui exige la réclusion des femmes, leur éloignement de la communauté pendant cette période, d'où une symbolique de l'impur, de la souillure. Le dimorphisme des organes sexuels, externes chez l'homme, internes chez la femme, a aussi un lien évident avec des couples dehors/ouvert/franc vs dedans/fermé/dissimulé.

De même, le rapport des corps dans l'acte sexuel engendre non seulement des enfants, mais aussi des systèmes de classements. Le fait que l'homme pénètre le corps de la femme, et qu'une des modalités courantes du rapport sexuel¹ soit l'homme sur la femme, peut se traduire dans des couples actif/passif, sur/sous qui lui-même peut se prolonger en dominant/dominé. Si cette dernière extension suggérait la surinterprétation, on renverra au vocabulaire ordinaire qui sert à décrire – spécialement chez les hommes – les activités sexuelles et ses usages métaphoriques : baiser, se faire baiser, prendre, mettre, tirer, monter, limer, tringler, sauter, se faire, se taper.

Tout le témoignage issu des sociétés à écriture manifeste que ces schèmes de classement se sont systématisés dans des mythes, des systèmes complexes de taxinomies. La civilisation chinoise oppose le pôle du Ying (féminin, terre, froid, ombre, nord, pluie) au Yang (masculin, ciel, chaleur, ensoleillement, sud, impétuosité, supérieur). La mythologie grecque est riche de représentations du genre. À la base de la statue de Zeus à Olympie figuraient six couples de divinités mâle/femelle dont Hestia et Hermès, auxquels Jean-Pierre Vernant (1980) a consacré un texte très évocateur. Que symbolise Hermès ? Le voyage, la mobilité spatiale, la pénétration (n'est-il pas le dieu des voleurs ?), le contact avec autrui, l'ouvert. Hestia, elle, symbolise le foyer, la maison, le clos, le fixe, le dedans. Vernant commente ainsi ce mythe :

1. Mauss note aussi dans « Les techniques du corps » que les positions sexuelles varient considérablement selon les cultures ; il en donne des exemples dans l'aire Pacifique (p. 383).

« En contraste avec le grand air du dehors – éclatant de soleil et de lumière le jour, obscurci d'une opacité angoissante la nuit –, l'espace du foyer, féminin et ombreux, implique dans le clair-obscur de l'âtre, sécurité, tranquillité et même une mollesse indigne de l'état viril. Xénophon pourra dire que si les artisans sont mous de corps et d'âme lâche, c'est que leur métier les contraint à demeurer à l'intérieur des maisons, à vivre dans l'ombre, près du feu, comme les femmes. Dans le *Phèdre*, Platon oppose les garçons solides et virils, élevés en plein soleil, dans le stade et la Palestre, à ces tendrons sans virilité dont la chair est blanche comme celle des femmes, parce qu'ils ont été nourris à couvert de l'ombre mêlée de demi-jour » (p. 151).

Les attributs d'Hestia sont en fait plus complexes que ceux évoqués ici, et pas tous dépréciatifs. Mais le mythe grec montre comment se construit un récit interprétatif sur le monde, prenant appui sur les couples binaires qu'on a évoqués (mou/dur, actif/passif), posant comme allant de soi une distribution des rôles qui fige le féminin dans l'espace clos du foyer, réserve le mouvement, la sociabilité et l'espace public au masculin.

Une constante anthropologique ?

Avec des variantes, ces couples d'opposition apparaissent largement comme une constante anthropologique. La grande majorité des sociétés connues les intègrent à la panoplie de base de leurs instruments de classement, de leur cosmogonie. Une composante centrale des taxinomies qui permettent de penser tous les moments du quotidien trouve son principe d'origine dans la différence corporelle et sexuelle entre hommes et femmes, retraduite en couples à connotation fortement hiérarchique. Une des illustrations les plus synthétiques de ces taxinomies est offerte par Bourdieu (1998, p. 17 ; 2000) dans ses travaux d'ethnologie conduits en Kabylie à la fin des années 1950. Bourdieu suggère en particulier dans ce tableau, qui synthétise de nombreuses observations de terrain, à quel point les catégories du masculin et du féminin fonctionnent comme un opérateur symbolique produisant normes et sens dans tous les moments de la vie. L'espace est découpé en zones masculines et féminines. Les travaux, les activités ordinaires, sont genrés. Aux hommes les aliments chauds et forts, typés (épices, sel, rôti), les outils qui tranchent et font couler le sang (fusil, faucille), les symboliques de lumière, de domination (aigle), le rôle central du « nez » comme symbole du visage droit, du regarder en face, de la prestance. Aux femmes les aliments doux, fades, bouillis, la dissimulation (secret, obscurité, sorcière, chacal), la proximité au monde animal domestiqué (étable). Un autre intérêt de ce tableau est aussi de manifester l'existence de zones et moments de la vie sociale où l'opposition se brouille, où le bon usage des classements et des oppositions de principe fait problème. Quel est le statut de l'enfant, encore faiblement sexué ? Celui du vieillard dont la virilité décline ? Dans toutes ces situations, que l'on qualifie souvent de « liminales » parce que situées sur des frontières (*limes*), où les classements sont en péril, des rituels viennent conjurer la menace de chaos et de confusion qui serait celle d'un monde que cesseraient d'ordonner de

façon nette et binaire les symboliques et assignations de rôle masculin/féminin (cf. chapitre 1).

La « leçon » de ces développements serait d'abord de rendre sensible combien la différence sexuelle (au sens strict de génitale et corporelle, au sens plus extensif d'opposition homme-femme) est un opérateur de classement. En combinant aux cosmogonies mises en forme par Bourdieu les analyses de Françoise Héritier sur la « valence différentielle des sexes », on peut condenser dans un tableau simplifié, les associations symboliques les plus fondamentales propres au masculin et au féminin :

Masculin	Féminin
Sec	Humide
Dessus	Dessous
Dehors	Dedans
Droit	Tordu
Ouvert	Fermé
Dominant	Dominé
Haut	Bas

Les différences sexuelles « objectives », physiques, engendrent une représentation des genres qui fonctionne comme système d'évaluation, de jugement, de hiérarchisation, qui irrigue toute notre pensée, y compris et d'abord dans des domaines qui ne semblent pas avoir de rapports avec la différence des sexes. Il faudrait, en outre, noter que si ces schèmes de classement s'appuient pour partie sur des données « objectives » comme la conformation des organes sexuels des corps, elles mobilisent aussi ces données de façon sélective et régulièrement dépréciative du féminin. La notion de « valence différentielle des sexes » que propose Françoise Héritier (1996) condense cette vision hiérarchique de la différence.

Mais cette « leçon » pourra aussi susciter le scepticisme. Que ces cosmogonies soient fortement structurées, qu'elles forment les systèmes symboliques, on l'admettra pour des sociétés que notre ethnocentrisme associe au « primitif » ou à l'« exotique ». Va pour la Papouasie ou les Samo du Burkina. Passe encore pour la Kabylie de Bourdieu, à la fois séparée par un continent et un demi-siècle de notre présent, a fortiori chez les talibans. Mais ici, dans une société laïcisée, scolarisée, baignée de science, peuplée d'individus instruits et réflexifs : non, ces taxinomies archaïques n'ont pu survivre à tant de modernisations !

Nul doute, on le montrera au fil de ce manuel, que la réflexivité des personnes, leur capacité à remettre en cause – qu'ils soient hommes ou femmes – clichés et stéréotypes n'aille croissant. Mais ce n'est pas revendiquer par principe une position de surplomb, en tant que sociologues, que de souligner simultanément combien stéréotypes et mythes survivent, se renouvellent, constituent un environnement culturel auquel nul n'échappe entièrement. Cela aussi deviendra évident au fil des chapitres. Empruntons-en un exemple à Françoise Héritier qui en fait un commentaire malicieux. Il s'agit d'un texte

dont on ne peut soutenir qu'il émanerait de personnes sans réflexivité : l'article « fécondation » de l'*Encyclopedia Universalis* de 1984. On y lit :

« La particularité des gamètes femelles est un régime métabolique particulier. Une fois différenciées, ces cellules vont témoigner d'une extraordinaire inaptitude à poursuivre leur développement ; elles entrent dans un état d'inertie physiologique, tel qu'elles sont vouées à mourir si elles ne sont pas activées. C'est alors que se révèle la nécessité de la fécondation : le gamète mâle assurera la fonction activatrice naturelle. Cette vertu séminale a été reconnue depuis la plus haute Antiquité. Et pourtant, la puissance vitalisante de la semence mâle – ou du pollen – reste encore mal explicitée, alors qu'elle joue un rôle clé dans la reproduction sexuée » (cité par Héritier, 1996, p. 204).

Que dit ce texte « scientifique » ? Il réactive une bonne part des catégories mythiques des cultures « primitives » ou « archaïques ». Le féminin est « inapte », « inerte », doit être activé. Le masculin, lui, « active », « vitalise », « joue un rôle clé ». Faut-il ajouter que cette description est scientifiquement fautive, que même la mobilité des spermatozoïdes doit aussi à toute une activité féminine de production chimique qui facilite leur adhérence aux tissus.

Conclure ici, n'est-ce pas inviter à chercher par soi-même d'autres illustrations de ces emplois et captations de clichés sur le masculin et le féminin, surtout lorsqu'ils s'observent dans des rhétoriques dont l'objet immédiat n'est pas de parler des rapports de genre : discours virilistes du Rassemblement national, métaphores des commentateurs sportifs dans le relâchement d'une phase de jeu passionnante, propos (entendu par l'un de nous) d'un universitaire lors de l'anniversaire d'une collection de livres de sciences sociales sur le fait qu'il avait fallu « avoir des couilles » pour lancer un tel projet éditorial.

La genèse des questionnements sur le genre

La force et les formes de la domination masculine ont longtemps rendu difficilement formulable, voire impensable, le questionnement des rapports entre hommes et femmes. Les femmes ont longtemps été exclues des arènes du débat public. Mais plus encore, ce sont diverses formes de naturalisation de la différence, dont le livre premier des *Politiques* d'Aristote (1993) donne la matrice, qui ont constitué l'obstacle le plus durable. Discute-t-on de ce qui va de soi, de ce qu'a voulu la nature : la subordination des femmes ? La prégnance de l'argument biologique a été – reste – considérable : on explique et on naturalise la position inférieure des femmes dans la société par la rhétorique des différences biologiques indéniables et indépassables, universelles. Puisque les différences sont inscrites à jamais dans la nature, les relations hommes/femmes ne sauraient être perçues comme problématiques (cf. chapitre 2). Le statut impensable de la question du genre vient aussi de ce que beaucoup de disciplines de sciences sociales (sociologie du travail, de l'éducation...) ont développé leurs questionnements en privilégiant les effets de la classe sociale, du capital culturel, faisant de la différence homme-femme un critère d'analyse très secondaire. La diffusion sociale de

la problématique du genre a surtout été possible grâce aux mobilisations féministes soulignant le caractère non naturel de la division des rôles sexués.

Le berceau conceptuel du féminisme

Les premières mobilisations en faveur des femmes sont très anciennes (Riot-Sarcey, 2002). Dès le xv^e siècle, à la suite de C. de Pisan, considérée comme la pionnière du féminisme, quelques écrits essaient de « défendre » le sexe féminin et d'imaginer une égalité entre les sexes. Mais l'expression organisée d'une aspiration à l'égalité entre sexes ne s'affirme réellement qu'à partir de la Révolution française, et ne se constitue en mouvement social qu'à partir du xix^e siècle.

Les prémices féministes

Pendant la Révolution française, le concept même de féminisme n'existe pas encore, mais les femmes expriment une volonté collective où la prise de conscience de leurs problèmes spécifiques va de pair avec leur désir d'appartenir, comme les hommes, à la nouvelle société politique. Des cahiers de doléances, des pétitions, des clubs politiques et la célèbre *Déclaration des droits de la femme* d'Olympe de Gouges sont les premiers éléments de cette pratique militante. Participant aux événements révolutionnaires, dont elles sont parfois les avant-gardes, les « citoyennes », conduites par des femmes telles que Théroigne de Méricourt, Palm d'Aelders ou encore Claire Lacombe, revendiquent leur accès au droit de vote et leur participation à la Garde nationale. Certains hommes se joignent à la lutte des femmes, tels Condorcet et Guyomar. Mais le combat est difficile, car celles-ci sont accusées de vouloir déroger aux « lois de la nature ». La mise à mort d'Olympe de Gouges, en 1793, signe la répression des revendications féminines et leur relégation jusqu'aux années 1830. Les journées révolutionnaires de juillet 1830 offrent l'occasion de rompre avec l'immobilisme rétabli à partir de la Terreur. Avec l'émergence des mouvements utopistes, en particulier saint-simoniens et fouriéristes (on a longtemps imputé à Charles Fourier la paternité du mot « féminisme »), des femmes, telles Flora Tristan, Jeanne Deroin et Pauline Roland, dénoncent leur « asservissement séculaire », réclament une « émancipation » propre à leur donner une place égale aux hommes dans la société. Elles revendiquent notamment le rétablissement du divorce supprimé en 1816. Mais des lois répressives mettent fin à cet élan à partir de septembre 1835. Il faut attendre une nouvelle explosion révolutionnaire, en février 1848, pour que les luttes féministes reprennent. La République est investie de tous les espoirs. Les femmes veulent accéder au pouvoir, notamment pour réformer le code civil. Mais le suffrage universel proclamé en 1848 est masculin, et les femmes sont accusées de vouloir détruire la famille par leurs revendications (notamment organisées dans le Club des femmes et dans un quotidien féministe, *La Voix des femmes*). En juin 1848, elles manifestent aux côtés des ouvriers, venant grossir le rang des socialistes où certaines, comme Jeanne Deroin, tentent d'introduire, sans grand succès, une sensibilité aux inégalités entre sexes. Sous le Second Empire, les luttes ne connaissent pas d'avancée majeure, notamment parce que le mouvement ouvrier français, très proudhonien, conduit les femmes à se concevoir davantage comme des militantes socialistes

que comme des féministes. La lutte des classes doit primer sur l'affranchissement des femmes. Le changement de régime, la guerre franco-prussienne, le siège de Paris et la Commune, détournent les républicains de la question des sexes.

Le féminisme comme revendication collective

C'est seulement dans les années 1880 que les associations féministes s'affirment, puis dans la première décennie du xx^e siècle qu'elles sont reconnues avec une réelle estime. En 1881, Hubertine Auclert donne au terme de « féminisme » (d'abord employé en 1872 par Alexandre Dumas fils) son sens moderne de lutte en faveur des droits des femmes. Le 14 juillet, elle prend la tête de la première manifestation de rue féministe, en souvenir de la prise de la Bastille et des fausses joies qui jaillirent alors. Autour des années 1900 se distinguent officiellement un féminisme socialiste et un féminisme bourgeois (dont la Ligue française pour le droit des femmes, présidée par V. Hugo), mais cette distinction demeure assez formelle et ne nuit pas à la puissance des mobilisations. Quelques droits essentiels sont acquis : le rétablissement du droit au divorce en 1884, droit pour les femmes d'ester en justice malgré l'interdiction de leur époux en 1905.

Parmi les revendications essentielles de l'époque s'impose le droit de suffrage féminin. Mais les féministes françaises n'ont pas l'efficacité des suffragettes anglaises et américaines, et devront attendre 1944 pour que soit accordé le droit de vote féminin (cf. chapitre 5). Entre-temps, le mouvement féministe se structure au niveau international. Hubertine Auclert contribue à la création, en 1884, d'un conseil international de femmes, l'*International Council of Women* (ICW), destiné à améliorer le sort des femmes. La Première Guerre mondiale porte un coup sévère à cette internationalisation des luttes féministes. Si les femmes se montrent souvent solidaires envers les soldats mobilisés, elles se divisent toutefois lorsque se constituent des associations féministes pacifistes. Les luttes féministes ne remportent alors que peu d'écho eu égard au rôle important joué par les femmes à l'arrière. À l'issue de la guerre, elles doivent réintégrer leur rôle traditionnel, comme si rien ne s'était passé. Aussi vont-elles s'adapter en revendiquant des réformes, plus qu'une révolution des rôles assignés aux genres.

Les années 1920-1950, un état d'esprit réformiste

Les féministes de l'entre-deux-guerres ne revendiquent pas de nouveaux droits en tant que femmes, mais en tant que mères, insistant ainsi sur leur volonté de mieux assumer leur rôle social traditionnel. C'est en tant qu'épouses et mères exemplaires qu'elles revendiquent une meilleure protection des travailleuses et des droits politiques. Cette position est paradoxale (Bard, 1995) car, en jouant du différencialisme (nature distincte des hommes et des femmes et complémentarité de leurs rôles sociaux), elles revendiquent des fonctions familiales, privées, qui ne confortent guère la revendication du vote comme intégration à l'espace public, politique. Respectueuses des normes et des traditions, les femmes ne peuvent obtenir de grandes avancées quant à leur condition. En outre, les événements politiques ne favorisent guère leurs combats. L'État pétainiste réaffirme avec vigueur la division genrée des tâches, renvoyant les femmes

dans leur foyer, afin qu'elles se consacrent à la famille, valeur alors sacrée² (Muel-Dreyfus, 1996). De même, la politique nataliste d'après 1945 constitue un facteur peu propice à une demande d'émancipation féminine. Si les femmes obtiennent le droit de vote en 1944, en reconnaissance de leur rôle pendant la guerre, l'heure n'est pas au bouleversement des rôles établis. De façon symbolique, le 8 mars, journée internationale de la femme depuis 1911, devient en 1951 la « journée internationale de lutte pour la paix et le bonheur des enfants ». La femme est d'abord pensée comme mère. Aussi les réflexions des années 1950-1960 demeurent-elles centrées sur de simples aménagements économiques, professionnels et familiaux. Ce féminisme réformiste veut une meilleure « participation » des femmes, une prise en compte de la « condition féminine » qui tend à accentuer la séparation des genres plutôt qu'à revendiquer son atténuation. On comprend alors le coup de tonnerre que va représenter la sortie, en 1949, du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, qui rompt avec ce discours maternaliste et réformiste.

La publication du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir

À un moment où l'existentialisme se répand dans les jeunes générations et cultive la liberté du sujet face aux déterminismes sociaux, Beauvoir souligne le caractère contingent, socialement construit de la féminité, jusqu'alors assignée aux femmes comme étant leur destin inéluctable, car inscrit dans la nature. Idée qu'elle résume par la phrase célèbre : « On ne naît pas femme, on le devient. » « Aucun destin biologique, psychique, économique, ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin », écrit-elle. Plus encore, l'auteur affirme qu'il n'existe pas de nature féminine préétablie justifiant la ségrégation sexuelle. Les différences morphologiques ne suffisent pas à expliquer la domination masculine. « Ce n'est pas l'infériorité des femmes qui a déterminé leur insignifiance historique ; c'est leur insignifiance historique qui les a vouées à l'infériorité. » Celle-ci constitue, en réalité, un héritage très ancien transmis par l'éducation et si intériorisé que les femmes en sont arrivées à revendiquer de timides améliorations de leur condition au nom d'une spécificité féminine les emprisonnant dans les rôles sociaux traditionnels. Loin d'un réformisme visant des améliorations ponctuelles, une prise de conscience collective doit permettre de bouleverser la division sexuée des rôles. Les femmes doivent comprendre qu'il n'existe pas une condition féminine figée, prédéterminée, inscrite dans l'ordre naturel, et doivent prendre leur destinée en main.

Le féminisme beauvoirien, d'un radicalisme détonant, va rencontrer un écho considérable, déclenchant de nombreuses polémiques. *Le Deuxième Sexe* fut un best-seller (un million d'exemplaires vendus aux États-Unis, 22 000 en France dès la première semaine) auprès de l'opinion publique. Ayant rencontré un succès rapide auprès des universitaires américain(e)s, il va au contraire susciter bien

2. En octobre 1940, les femmes mariées ne peuvent plus être recrutées dans les administrations ou services de l'État, départements, communes. Celles qui sont employées dans l'administration et dont le mari subvient aux besoins du ménage peuvent être mises en position de congé sans solde.

des débats parmi les intellectuels et universitaires français. Lors de sa parution, le livre fit scandale et suscita de violentes réactions, d'origines politiques fort diverses : *Le Figaro*, François Mauriac, le PC, la CGT, Julien Gracq dénoncent en chœur le ton et les propos du livre tenus pour outranciers.

Le féminisme radical des années 1960-1970

L'approche radicale de Beauvoir va largement inspirer les luttes féministes des années 1960. Mai 1968 met cause le moralisme pudibond, les structures hiérarchiques au sein de la famille et de l'ordre social. Or, les jeunes femmes ont bien des motifs d'insatisfaction. Si la loi « Neuwirth » légalise la contraception en 1967, l'avortement demeure interdit, tandis que les discriminations relatives à l'emploi, aux salaires et promotions professionnelles s'avèrent flagrantes. La condition des femmes, entre travail et famille, apparaît insupportable aux jeunes révoltées, en Europe comme aux États-Unis. Un grand nombre d'initiatives se mettent alors en place pour la « libération » des femmes. Aux États-Unis se constituent des mouvements en faveur des droits des femmes (NOW, *National Organisation for Women* ; WEAL, *Women's Equality Action League*), mais également des associations plus radicales, tels le *Women's Lib* ou le SCUM, *Society for Cutting up Men*. Le *New Feminism* des années 1970 met en cause frontalement les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes, dénonce les discriminations qui s'y associent (Fillard, Collomb-Boureau, 2003 ; Fainsod Katzenstein, McClurg Mueller, 1987). En France, le Mouvement de libération des femmes (Picq, 1993) rassemble un ensemble de tendances à la fois issues de l'effervescence révolutionnaire de 68 et s'inscrivant en réaction au fonctionnement machiste des organisations gauchistes. C'est en son sein que s'exprime une série de figures du féminisme français telles que Antoinette Fouque, Christine Delphy, Anne Tristan, Monique Wittig. Les groupes féministes se multiplient et s'inscrivent dans le paysage contestataire. Leur presse se développe (*Le Torchon brûlé*) ; les féministes se dotent d'une maison d'édition (Éditions des femmes). Contre les vulgates marxistes qui faisaient de l'oppression des femmes un effet du capitalisme, appelé à disparaître avec lui, le patriarcat est désormais présenté comme « l'ennemi principal » (Delphy, 2001). Les luttes féministes s'autonomisent. La dénonciation de l'« oppression » et de l'« exploitation » de la femme par l'homme, de l'« androcentrisme » et du « patriarcat » est désormais au cœur des luttes féministes, loin du réformisme précédent. L'égalité entre les sexes devient le projet des mouvements de libération de la femme, qui soulignent la nécessité d'un double combat dans les sphères domestique et publique à travers le slogan « le personnel est politique ». Pour une partie de ces militantes, qu'on nommera bientôt « différentialistes », la revendication égalitaire n'implique pas de gommer les différences entre genres, mais conduit au contraire à affirmer et cultiver la « différence féminine », une différence culturellement construite et volontairement entretenue, et non une essence inscrite dans la nature et subie. Les différences de sexualité, de perception du corps, d'expérience, de langage, constituent autant de thèmes destinés à valoriser une culture féminine sans pour autant assigner les femmes à des donés naturels figés (Irigaray, 1984).

La force du féminisme reflète aussi un accès significatif des femmes au salariat (cf. chapitre 3). Depuis 1965, l'autorisation du mari pour l'exercice d'une activité rémunérée n'est plus nécessaire. Les filles rattrapent puis dépassent les garçons en termes de réussite au bac, puis à l'université (dès le début des années 1970). Après la loi Neuwirth, la loi Veil, qui légalise l'avortement en 1975, assure une maîtrise accrue de la procréation. Le lien conjugal lui-même est repensé à travers de nouveaux droits accordés aux épouses : substitution de l'autorité parentale partagée à la toute-puissance paternelle (1970), divorce par consentement mutuel (1975), égalité entre époux dans les régimes matrimoniaux (1985). Ces avancées accroissent l'autonomie financière des femmes, leur possibilité d'investissement professionnel, la maîtrise de leur vie et de leur corps. Les femmes acquièrent une nouvelle visibilité dans l'espace public. Elles accèdent notamment aux postes de chercheurs et d'universitaires, où elles incitent à une réflexion continue sur les rapports de sexe.

Une 3^e vague féministe ?

Après une première vague apparue à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis pour revendiquer l'égalité juridique, civile et politique entre hommes et femmes, puis une seconde vague dans les années 1970 revendiquant la libération des femmes, la fin du XX^e siècle voit apparaître une 3^e vague – même si la césure ne doit pas être considérée comme radicale, comme l'analyse très bien l'ouvrage de K. Bergès *et al.* (2017). Celle-ci se caractérise par la montée en puissance de revendications féministes insistant sur l'imbrication entre de multiples rapports d'oppression (concept d'intersectionnalité), sur l'hybridation des identités et sur la nécessité de mener de concert des combats indissociables. Le mouvement s'ouvre d'abord aux questions d'intersectionnalité (initiées par le *Black Feminism*, en appelant à observer l'articulation entre discriminations de sexe et de race), puis « complexifie » et diversifie ses revendications en appelant par exemple au dépassement d'une vision essentialiste des identités hommes/femmes – parfois présente dans les premiers textes féministes – et à la reconnaissance d'identités non binaires, *queer* et trans (transgenre, transexuelles). Face à la mondialisation néolibérale et à de nouveaux défis sociétaux, une nouvelle génération de féministes estime que leur combat ne peut se dissocier d'autres luttes sociales (anticapitalisme et altermondialisme, antiracisme, écoféminisme notamment) et doit s'adapter à la fragmentation des identités sexuelles et politiques. Le transféminisme, qui entend politiser le quotidien et le local tout en s'appuyant sur des réseaux transnationaux de plus en plus puissants (notamment grâce au *web*), « part des expériences des individus marginalisé.e.s pour questionner l'ordre économique néolibéral et les normes du système hétéropatriarcal et du discours médical », tout en se posant comme « héritier des féminismes, qu'il enrichit en incluant les critiques et les apports des minorités sexuelles, ethniques, économiques et de genre » (Bergès *et al.*, 2017, p. 21). Certains auteurs suscitant une forte attention, telle Émilie Hache (2016), en appellent à repenser le lien entre nature et culture, et ce y compris dans la construction des identités de genre. Pour elle, l'écoféminisme doit permettre de se réappropriier (*reclaim*) le lien à la nature, sans pour autant enfermer les femmes dans une vision essentialiste et patriarcale longtemps source d'oppression. Fragmenté, multipositionné, le féminisme de la 3^e

vague se caractérise aussi par une multitude de visages, de déclinaisons et d'étiquettes revendiquées, sur le mode de la complémentarité ou de la rivalité. Il dépasse à la fois ses objets initiaux et ses répertoires d'action classiques, pour explorer une large palette de revendications et de moyens d'action (ainsi les très médiatisées *Femen*, ou encore les mouvements *post-porn* ou les *performers*, envahissant l'espace public pour y faire volontairement scandale et attirer l'attention du public). À côté de formes militantes collectives, c'est également un féminisme plus « ordinaire » qui, par le biais d'internet et de son potentiel d'échanges interpersonnels et de vulgarisations (expliquant le succès jusqu'à peu inimaginable d'auteures comme Virginie Despentes et sa *King Kong Théorie* – 2007 –, ou celui de Mona Chollet – 2018 – avec *Sorcières*), permet des formes de réappropriations et de déclinaisons individualisées et sélectives des idées féministes (Albenga, Jacquemart, 2015 ; Guionnet, 2017). Aujourd'hui plus que jamais, la palette des rapports au féminisme est extrêmement large, allant des revendications les plus radicales aux plus modérées, d'un néoféminisme parfois décrit comme une nouvelle forme de « maccarthysme » à un « post-féminisme » invitant à l'*empowerment* individualisé plutôt qu'à des combats collectifs considérés comme dépassés (cf. chapitre 6).

Vers la constitution d'une discipline spécifique

Les préoccupations théoriques relatives au genre en tant que catégorie d'analyse ne sont apparues qu'à la fin du xx^e siècle. Les études sur les femmes ont en effet précédé les analyses relatives aux rapports sociaux de sexe.

Des études féministes tous azimuts contre une science androcentrée

Le développement des *Women's Studies*, également appelées, en France, « études sur les femmes » ou « études féministes », a touché l'ensemble des sciences humaines. À partir des années 1970, celles-ci s'intéressent aux femmes pour compenser les visions androcentrées caractérisant jusqu'alors les recherches scientifiques. L'époque est celle d'une critique féministe des sciences et de la rhétorique associant science et masculinité. Pour certaines, telle Evelyn Fox Keller, il s'agit d'inventer une conception « asexuée » de la science, des méthodes, langages et concepts d'analyse les plus neutres possibles (Peiffer, 2000). Les études consacrées aux femmes sont souvent pensées comme le résultat des luttes féministes, pour « faire la critique du savoir constitué, par la mise en cause des divers paramètres qui le fondent : l'universel, l'idée de nature, la différence des sexes, les rapports du public et du privé, le problème de la valeur, celui de la neutralité du langage, etc. » (Perrot, 1998, p. VIII-IX). Évoquant « les effets théoriques de la colère des opprimées », Colette Guillaumin souligne ce lien logique : « Devenir un objet dans la théorie était la conséquence nécessaire de devenir un sujet dans l'histoire » (1992, p. 236). L'absence des femmes dans les sciences humaines constituerait un effet direct des relations de domination entre sexes. Le discrédit porté sur les œuvres perçues comme militantes ou dangereuses – comme le furent d'autres écrits de « dominés », tel le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire – illustre la réticence scientifique à accepter des problématiques appelées à être reconnues comme légitimes une fois la prise de conscience de la domination généralisée.

Longtemps sans soutien théorique, hormis le *Deuxième Sexe*, les luttes féministes ont besoin de conceptualisations scientifiques soulignant la non-naturalité d'un certain nombre d'inégalités, présentant les relations entre sexes comme problématiques et non naturelles. Les *Women's Studies* portent « sur les femmes » et sont réalisées « pour les femmes » (Madoc-Jones, Coates, 1996, p. 4), car elles doivent faire évoluer les représentations traditionnelles et proposer des outils de réflexion au fondement de l'action collective féministe.

Quand histoire et anthropologie s'ouvrent aux femmes

L'histoire est sans doute l'une des disciplines les plus rapidement investies par les féministes à la recherche d'une réhabilitation des femmes en tant qu'actrices sociales et politiques ignorées par les historiens. Comme l'a souligné M. Perrot (1998), le silence de l'histoire sur les femmes s'imposa pendant longtemps, comme si elles étaient vouées à l'obscurité de la reproduction biologique et domestique, à l'univers insignifiant du quotidien. Une rupture intervint dans les années 1970, sous la conjonction de plusieurs phénomènes. L'un des facteurs du changement tient aux motivations militantes d'historien(ne)s désirant apporter un prolongement scientifique à leur engagement féministe. L'histoire du féminisme et les biographies de militantes « flirtent souvent avec l'hagiographie » (Bard, 1999, p. 37). La crise des grands paradigmes explicatifs tels que le marxisme ou le structuralisme et, *a contrario*, une montée croissante de la subjectivité (prise en compte croissante de l'individu et de son vécu propre, de ses émotions, etc.) contribuent à ouvrir de nouveaux domaines historiques. De nouvelles disciplines s'affirment, telle la démographie historique, qui s'intéresse à la natalité, la nuptialité, au mariage, etc., et commencent à pointer des différences de comportement liées au genre. Des historiens de la Nouvelle Histoire scrutent de nouveaux objets (l'enfant, les jeunes – Ariès, 2014 –, les âges de la vie, le privé, la mort, l'éducation, la sexualité, le corps, etc.). Ils portent une attention accrue au rôle social des femmes et à des domaines « féminins », tels que la maternité, l'accouchement, ou la prostitution (Corbin, 1982). Ce d'autant plus que l'histoire renoue avec l'anthropologie et avec l'un de ses thèmes de prédilection : la famille, longtemps délaissée au profit des logiques de classes. À ses débuts, l'anthropologie ne se préoccupait pas véritablement des femmes, considérées comme ancrées dans le maternage privé, voire social. Bien que la variable du sexe soit présentée comme omniprésente et généralement déterminante (division sexuelle du travail, règles de la filiation et de l'héritage, oppositions symboliques duales – masculin/féminin, haut/bas), et au-delà des rôles féminin et masculin décrits par Margaret Mead, les rôles sexués ont longtemps été considérés comme un donné, et non un construit social. Paola Tabet montre ainsi que Robert Lee, calculant très méticuleusement le temps consacré aux activités productives chez les chasseurs-cueilleurs Kung, n'avait pas pris en compte le temps d'allaitement ni de soins aux enfants dispensés par les femmes, considérant en quelque sorte que le maternage constituait une activité naturelle ne devant pas être considérée comme du travail (Tabet, 1985, note 77). Mais dans les années

1960-70, les mouvements de femmes se traduisent notamment par la création de cours de *Women's Studies*, ainsi que par la formation de groupes de réflexion de femmes anthropologues (Mathieu, 1991). Certaines décident de retourner étudier des sociétés précédemment observées par leurs collègues masculins. Elles vont démontrer en quoi ils avaient négligé le rôle des femmes pour établir leurs analyses théoriques. Annette Weiner se rend ainsi dans les îles Trobriand, où Malinowski avait décrit son fameux échange de la kula comme une activité avant tout masculine (vers 1915-1918), et souligne le rôle essentiel des femmes dans ces échanges (notamment lors de cérémonies mortuaires). Françoise Héritier (1996) ou encore Chantal Collard vont souligner le rôle essentiel joué par les femmes dans les échanges matrimoniaux (notamment en mettant en évidence leurs stratégies), en mettant au jour les points aveugles des analyses structuralistes de ce dernier. Les plus grands anthropologues, tels Lévi-Strauss, Evans-Pritchard, Godelier, sont accusés « d'androcentrisme », « biais théorique et idéologique qui se centre principalement et parfois exclusivement sur les sujets hommes et sur les rapports qui sont établis entre eux³ ». Dans tous les cas, il s'agit de réhabiliter les femmes comme actrices sociales, et de mettre en évidence les déterminations sociales et les rapports sociaux impliqués par la division des tâches, jusqu'alors décrite mais non problématisée, car considérée comme naturelle.

Pour soutenir ces recherches, des groupes de réflexion sont constitués et des enseignements proposés. Aux États-Unis, l'histoire des femmes est enseignée à partir du début des années 1970. L'essor sera également rapide dans les autres pays anglo-saxons, et certains pays européens⁴. La France se lance sur la voie de l'institutionnalisation avec beaucoup plus de lenteur. Un premier colloque est organisé à Aix-en-Provence (où un Centre d'études féminines est reconnu par l'université en 1976), sur le thème « Les femmes et les sciences humaines ». L'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, redonne de l'énergie aux recherches sur les femmes et à leur début d'institutionnalisation. L'acte généralement considéré comme fondateur fut le colloque de Toulouse sur « Femmes, féminisme, recherches », en 1982, premier vrai colloque national, subventionné par le ministère de la Recherche, avec 800 participantes. À la suite de ce colloque, le CNRS s'engage dans le soutien aux recherches sur les femmes. Quelques enseignements sur l'Histoire des femmes se mettent en place, et trois postes de maîtres de conférences fléchés « études féministes » sont créés en 1984. Des associations et collectifs de chercheuses se constituent, des revues naissent (*Clio*, sur l'histoire des femmes). L'avancée reste cependant limitée, si on considère que seule une douzaine d'universités françaises offraient à la fin des années 1990 des cours sur les femmes ou le genre.

3. Citation de M. Molyneux, in Mathieu, 1991, p. 10.

4. En 1988-1989, 78 % des principales universités canadiennes donnaient un cours sur les femmes (Eichler, 1998). L'Association nationale des études féministes estime qu'en 1990, il y avait 621 programmes dans les universités américaines, et 278 cours dans les quinze universités du Québec ; 260 cours aux Pays-Bas en 1995, avec quatorze chaires en études féministes ; en Allemagne, 61 postes en *Frauenstudien* ont été dénombrés en 1992 ; en Espagne enfin, on peut obtenir une maîtrise ou un doctorat en études féministes dans plusieurs universités (« Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995 », in Ephesia, 1995, p. 701 sq.).

Cette faible organisation institutionnelle n'empêche pas les chercheuses (ou plus rares chercheurs) françaises de réfléchir à de nouvelles orientations théoriques, en s'inspirant d'un modèle anglo-saxon en pleine mutation. Plutôt que d'étudier statiquement les « statuts » respectifs des deux sexes, les recherches vont de plus en plus les définir réciproquement, dans une approche dialectique amenant à évoquer des rapports sociaux plutôt que des rôles naturellement définis. Un champ de savoir qui s'était constitué autour du féminin va donc logiquement passer des *Women's* aux *Gender Studies*, selon une perspective plus explicitement relationnelle. Et l'attention corrélative accordée au masculin comme sexe et genre tout aussi problématisables va s'exprimer à travers l'apparition de revues telles que le *Journal of Men's Studies* (1992), ou encore *Men and Masculinities* (1998).

L'imposition de la problématique du genre

La distinction entre études sur le genre et analyses consacrées aux femmes fut parfois difficile à établir. Un certain nombre d'historien(ne)s, dans les années 1980, employaient les notions de « genre » et de « femmes » indifféremment. Le terme de « genre » permettait parfois de mieux faire passer une étude qui, en réalité, était essentiellement consacrée aux femmes : le mot « genre » paraissait plus conceptualisé, plus scientifique, voire plus neutre (Scott, 1988a). En outre, la notion de « genre » est elle aussi née sous la plume de féministes, et peut-être considérée comme un héritage des mouvements de libération des femmes au même titre que les études sur les femmes. Pour autant, l'optique privilégiée demeure distincte, voire opposée à certaines études sur les femmes.

Premières tentatives de conceptualisation

Comme l'explique Joan Scott, le terme « genre » semble être apparu d'abord chez les féministes américaines qui voulaient mettre l'accent sur la dimension fondamentalement sociale des distinctions sexuelles. Le terme signifiait le rejet du déterminisme biologique implicite dans des mots ou expressions, comme « sexe », ou « différence sexuelle »⁵. Il s'agit donc d'insister sur le caractère relationnel à l'origine de la construction des identités hommes/femmes, comme l'avait fait Beauvoir, et de réagir contre les études féministes qui se concentraient souvent sur les femmes d'une façon séparée, étroite, sans se pencher sur les rapports sociaux entre sexes. Le concept de genre peut être considéré à la fois comme un prolongement et un dépassement de la notion de « rôles sexuels » développée par Margaret Mead (1963) ou la sociologie fonctionnaliste de Talcott Parsons. L'apport de la notion de « rôle sexuel » tenait à sa capacité de dénaturer les identités sexuelles, de montrer à quel point les définitions du masculin et du féminin exprimaient des cultures, des rapports sociaux. Dans le même temps, comme l'avait indiqué Andrée Michel⁶, il était important de s'éloigner d'une vision fonctionnaliste de la division des rôles de sexes. Si cette notion de rôle a pu être

5. Scott, 1988a, p. 29. C'est nous qui traduisons. Sur la genèse de la notion de « genre », cf. également Delphy, 2001, et Delphy *et al.*, 2012.

6. Cf. notamment Michel (A.), *Famille, industrialisation, logement*, Paris, CNRS, 1959, et « La femme dans la famille française », *Cahiers internationaux de sociologie*, 111, 1960.

utile, en suggérant que les manières d'être hommes ou femmes étaient marquées par des normes sociales, des apprentissages elle était plus encore grosse d'aveuglements. Si les « rôles » sont des choses apprises, suffirait-il alors d'un travail pédagogique de déconstruction des stéréotypes pour instituer l'égalité ? Ces rôles sont-ils interprétés par des personnes aux ressources et dispositions interchangeables ? Et surtout, n'auraient-ils pas des bases matérielles en termes de répartition des ressources, des tâches, des droits (Messner, *in* Dulong *et al.*, 2012) ? La notion de rapports de genre allait permettre de dépasser ces limites.

- Dès les années 1960, le psychanalyste Robert Stoller avait parlé de « genre » pour distinguer le biologique du psychologique dans la définition des identités masculine et féminine.
- S'en inspirant en partie, Ann Oakley, sociologue féministe, livre, dans *Sex, Gender and Society* (1972), la première théorisation du terme « *gender* » : « "Sexe" est un mot qui fait référence aux différences biologiques entre mâles et femelles [...]. "Genre", par contre, est un terme qui renvoie à la culture : il concerne la classification sociale en "masculin" et "féminin" [...]. On doit admettre l'invariance du sexe tout comme on doit admettre aussi la variabilité du "genre" ». L'affirmation d'une nécessaire distinction entre inné et acquis, biologique et social, naturel et culturel, est donc posée (Delphy, 2001).
- Dans un article devenu classique, l'historienne américaine Joan Scott (1988b) précisera la notion, en insistant sur sa composante de pouvoir : « Le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir », c'est-à-dire « un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé ». Les « différences perçues entre les sexes » s'expriment en symboles (par exemple Eve, symbole de la femme), en concepts normatifs (interprétations des symboles : Eve influençable et tentatrice).

Construit social, à la différence d'une nature féminine ou masculine supposée, le genre constitue donc à la fois un processus lié à des rapports de sexe et une identité évolutive, caractérisant chacun de ces sexes l'un par rapport à l'autre, de façon duale. Cette appréhension du genre illustre le lien très étroit ayant pu exister entre le surgissement de ce type de problématique et l'idée d'une nécessaire lutte sociale pour obtenir de nouveaux rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Certaines chercheuses – et féministes – vont plus loin dans la dénonciation de la domination masculine. Ainsi, pour l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu (1991), le terme de « genre » ne traduit plus suffisamment les rapports de pouvoir et la variabilité des rapports sociaux concrets et des élaborations symboliques, tant il est utilisé abusivement, notamment par les *Women's Studies*. Elle lui préfère la notion de « sexe social », comprenant non seulement « la définition idéologique qui est donnée du sexe, ce qui correspond au genre », mais également « les aspects matériels de l'organisation sociale qui utilisent (et aussi transforment) la bipartition anatomique et physiologique ». Un double rapport inégalitaire est dénoncé : d'une part, les sociétés utilisent l'idéologie de la définition biologique du

sexe pour construire la « hiérarchie du genre » qui est, en retour, fondée sur l'oppression d'un sexe par l'autre (naturalisation) ; d'autre part, les sociétés manipulent parfois la réalité biologique du sexe à l'effet de cette différenciation sociale (tentatives de rentabilisation des capacités reproductrices des femmes par la division sociale du travail).

Les courants d'analyse mobilisant la notion de genre

La notion de genre est longtemps restée cantonnée à l'étude des domaines traditionnellement relatifs aux femmes. C'est seulement à partir des années 1980 que des travaux insistent sur la nécessité de penser les relations de genre à la fois dans la sphère privée et dans la sphère publique, en application du slogan féministe des années 1970, « le personnel est politique ». Il s'agit de montrer combien les relations de domination dans la sphère privée participent à la domination dans le monde public du travail, de la politique, etc. Les femmes, soumises aux fonctions domestiques et de maternage, se voient disqualifiées par rapport aux hommes lorsqu'elles désirent investir l'espace public. Nombreux sont alors ceux qui pensent, telle Carol Pateman, que « les idéaux et politiques démocratiques doivent être mis en pratique dans la cuisine, la chambre des enfants et la chambre à coucher » (2000, p. 117). La problématique du genre est, dès lors, développée par trois types d'histoires ou d'analyses sociologiques (Scott, 1988a). Une démarche féministe consiste à expliquer la subordination des femmes par la thèse du patriarcat. O'Brien (1987) souligne le besoin mâle de dominer les femmes pour transcender leur impossibilité de se reproduire, tandis que Shulamith Firestone estime que la reproduction constitue « un piège amer » pour les femmes. D'autres, comme Catherine MacKinnon, estiment que le patriarcat est lié à la sexualité, au sens où « la réification sexuelle est le processus primaire de l'assujettissement des femmes » (cité dans Scott, 1988a, p. 33). Dans cette explication du patriarcat, la différence physique constitue l'élément explicatif essentiel de la domination exercée par le genre masculin sur les femmes. Pour Scott, cette approche suppose une certaine invariance historique, une forme de présupposé essentialiste.

Au contraire, l'appréhension des rapports genrés selon une perspective marxiste a tenté d'intégrer cette dimension historique. Il s'agit de réviser la position traditionnelle considérant que les luttes féministes n'étaient pas prioritaires, les discriminations sexuelles étant considérées comme l'une des manifestations des inégalités engendrées par le système capitaliste. Des féministes parviennent à imposer l'idée selon laquelle la subordination des femmes est antérieure au capitalisme, les systèmes de genre n'étant pas uniquement déterminés par des facteurs de type économique. Joan Kelly reconnaît certes le rôle des structures socio-économiques, mais affirme que les systèmes de genre sont également déterminés par des facteurs propres. En France, Christine Delphy introduit le concept de « classe de sexe », et substitue à la théorie de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie celle de la domination des femmes par le patriarcat (Delphy, 1998). Enfin, l'une des principales sources d'inspiration des réflexions autour du genre est la psychanalyse. Deux écoles ont en commun de s'intéresser aux premières

étapes du développement de l'enfant pour trouver des indications sur la formation de l'identité de genre. L'école anglo-américaine travaille avec les termes des théories dites « de relations d'objet », telles qu'elles furent notamment explicitées par des auteures telles que Nancy Chodorow et Carol Gilligan, qui montrent combien le genre est déterminé par les relations au père et à la mère et par l'expérience domestique. Ces approches sont souvent utilisées par les chercheuses américaines cherchant à démontrer l'existence d'une « culture féminine » spécifique. De son côté, l'école française travaille moins sur le rôle de la famille et de la division des rôles sociaux dans la sphère domestique, que sur l'influence du langage dans la formation et les représentations des identités de genre. Des lectures post-structuralistes de Freud et l'utilisation de Jacques Lacan permettent d'illustrer la construction symbolique des identités genrées des sujets. Pour de nombreuses féministes – abusivement regroupées en « *French Feminists* » par certaines féministes américaines (Delphy, 2001) – (Fouque, Irigaray, etc.) –, l'approche lacanienne autorise l'idée d'une construction culturelle (et non biologiquement donnée) des identités de sexe. Le subconscient est un lieu d'émergence de la division sexuelle et un lieu d'instabilité constante pour le sujet sexué.

L'exportation du terme « *gender* » n'a pas toujours été aisée. En français, le mot « genre » est un mot très usité, recouvrant des significations distinctes de l'idée de rapports sociaux de sexe (Planté, 2002). En outre, le terme « *gender* » paraît indissociable de l'histoire du féminisme anglo-saxon et de ses débats spécifiques, de sa tradition intellectuelle ne correspondant pas nécessairement aux enjeux et débats présents ultérieurement dans d'autres pays. L'idée d'un puritanisme spécifiquement américain est répandue en France, et la traduction de « *gender* » en « genre » conduirait pour beaucoup à assimiler des féminismes en réalité distincts, dont l'un, français, serait plus pacifique, tandis que les rhétoriques du *gender* aux États-Unis seraient indissociables d'une guerre des sexes (Fassin, 1999 et 2004b). Le concept paraît par ailleurs délicat à manipuler, tant il est l'objet d'appréhensions différenciées. Si tous s'accordent sur le fait que le genre constitue l'aboutissement d'une construction culturelle et non d'un donné naturel, une différence notable existe cependant entre les approches essentialistes et anti-essentialistes.

Sexe et genre : un lien toujours en débat

Les « essentialistes » – telle Sylvia Walby (2000)⁷ – estiment que le genre constitue un construit social, mais pensent néanmoins qu'il existe des différences biologiques ou psychologiques fondamentales définissant des essences féminine et masculine. Pour elles, les différences de sexe sont premières et naturelles, et les inégalités de genre sont construites à partir de la perception de ces différences universelles et ahistoriques. Le genre est perçu comme « une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle » (Delphy, 2001, p. 248). Par conséquent, c'est avant tout l'action politique plus que la socialisation qui peut réduire ces inégalités sociales, en accordant aux femmes de nouveaux droits en tant que femmes et mères, ou encore en fondant la

7. Auxquelles on associe parfois, d'une manière discutable pour la seconde, les « maternalistes » comme Carol Gilligan et Nancy Chodorow.

citoyenneté sur la moralité féminine et les valeurs du maternage. Le terme de « féministes radicales » est parfois employé pour désigner des positions qui considèrent que les différences biologiques entre hommes et femmes et la domination patriarcale sont telles que la seule possibilité pour les femmes de s'épanouir consiste à repousser l'hétérosexualité et à créer des espaces de vie réservés aux femmes (Wittig, 2001). Celles qui désirent conserver des relations avec les hommes doivent s'engager à lutter en faveur des femmes à la fois dans le domaine privé et public (Madoc-Jones, Coates, 1996).

Au contraire, les « anti-essentialistes », souvent d'inspiration post-moderne ou post-structuraliste, estiment que c'est la construction des relations de genre, caractérisées par un lien de domination, qui valorise, dans un second temps, l'idée d'une différenciation des sexes, elle-même culturellement construite. Ce courant de pensée⁸ insiste sur la multiplicité des identités de genre et estime que l'identité sexuelle est le résultat d'une identification à partir des catégories identitaires culturellement transmises, et non une réalité naturelle opposable au genre, produit culturel (Fassin, 2004a ; Mouffe, 2000). On reconnaît alors la perspective des écrits de Foucault et notamment de son *Histoire de la sexualité* (1976-1984) qui a contribué, grâce à une perspective historique, à dénaturer les catégories du sens commun tenues pour données biologiquement et universelles : les sexes féminin et masculin. Foucault illustre l'importance des processus de construction sociale de la sexualité, du corps, des identités féminine et masculine, des relations de pouvoir (par exemple dans la famille). Or cette dénaturalisation des identités permet à la fois d'insister sur la possibilité de multiples identités sexuelles (non nécessairement hétérosexuelles), et de repenser le lien entre genre et sexe. S'inscrivant dans ce courant de pensée, Delphy affirme que « si le genre n'existait pas, ce qu'on appelle le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important : ce ne serait qu'une différence physique parmi d'autres » (2001, p. 26). C'est l'oppression masculine qui crée le genre, lequel crée à son tour le sexe, « la pratique sociale et elle seule transform[ant] en catégorie de pensée un fait physique en lui-même dépourvu de sens comme tous les faits physiques » (*ibid.*, p. 231). « C'est parce que le genre construit la différence sexuelle (et habituellement reproductrice aussi) et l'inscrit sur les corps, qu'il crée l'illusion d'une inévitabilité », estime de même T. Carver (2000, p. 501).

La difficile importation des Gender Studies en France

La constitution et l'institutionnalisation des *Gender Studies* en tant que discipline à part entière sont liées, dans les pays anglo-saxons, à une tendance des chercheur(se)s à penser qu'il faut développer des départements ou des instituts, spécifiquement pour cette discipline, à l'intérieur des universités, selon une logique séparatiste. Cette logique est elle-même liée au caractère plus militant de la recherche anglo-saxonne autour des LGBT : *Lesbian, Gay, Bis-and Trans-Gender Studies*. Aux États-Unis comme au Canada (Eichler, 1998), la grande majorité des « professeures » faisant ces cours sont des militantes dans des organisations féministes. Les cours sont destinés à conférer aux femmes, enseignantes et étudiantes la possibilité de transformer leur identité collective

8. Illustré par des auteurs de différentes nationalités telles Judith Butler, Donna Haraway, Ann Philipps, Christine Delphy, Colette Guillaumin, Marie-Claude Hurtig, Marie-France Pichevin, Celia Kitzinger, Nicole-Claude Mathieu, Monique Plaza, Paola Tabet.

et individuelle, en se donnant une connaissance de la place réelle des femmes dans les sociétés passées et présentes, en soulignant le rôle de la domination masculine. Le lien entre militantisme et recherche est clairement affiché et constitue l'une des raisons du développement rapide de ces disciplines dans des pays tels que les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne.

Cette stratégie de recherche distincte ne domine pas en France, où l'institutionnalisation des études sur le genre est demeurée faible jusqu'au tournant du *xxi*^e siècle, comme pour d'autres domaines tels que les *Cultural Studies*. Dans une France historiquement marquée par une culture positiviste, le risque d'entremêlement entre recherche et militantisme a souvent suscité des réactions de disqualification et des doutes épistémologiques. Trop souvent, la mise en lumière de relations inégalitaires à laquelle aboutissent généralement les études sur le genre est considérée comme militante et donc moins crédible sur le plan scientifique (Lagrave, 1990). Ce sentiment est d'autant plus prégnant que, de fait, les chercheurs s'intéressant aux *Gender Studies*, en France comme ailleurs, sont en très grande majorité des femmes (Eichler, 1998), parfois réticentes à l'égard des hommes prétendant eux aussi intervenir sur ce type de sujet. Ceux-ci peuvent être accusés de renforcer la structure patriarcale existante et de traiter abusivement de situations qu'ils connaissent mal, puisqu'ils ne les vivent pas au quotidien. Telle fut notamment l'une des critiques adressées à E. Goffman (1977, 2002) et P. Bourdieu (1998), lorsqu'ils prétendirent explorer les relations entre genres (Devreux, 2000). C'est aujourd'hui pour tenter de prouver, s'il le faut encore, que l'on peut bel et bien s'intéresser aux études sur le genre sans être dans une démarche prosélyte, mais en respectant les exigences de la démarche scientifique, que nous proposons aujourd'hui au lecteur une invitation à une « sociologie genrée », à travers le dialogue entre deux universitaires politistes et sociologues, l'une femme et l'autre homme.

Invitation à une « sociologie genrée »

Tout en reconnaissant la dette considérable que doit la constitution des *Gender Studies* aux démarches militantes, en soulignant combien l'investissement moral et affectif sur des objets peut être un puissant moteur de connaissance, ce manuel ne se définit en effet pas comme un ouvrage d'études féministes, mais de sciences sociales appliquées à la question du genre et sollicitant plusieurs disciplines (sociologie, science politique, histoire, anthropologie, psychologie), selon un principe de neutralité axiologique. Cette optique n'empêche ni de mettre en évidence des rapports de pouvoir et de domination, ni d'offrir un savoir qui puisse armer des mobilisations. Mais notre objectif ne consiste nullement à penser le genre uniquement à travers le traitement différentiel fait aux femmes. S'inscrire dans une problématique du genre implique de penser en permanence le processus produisant des rapports masculin/féminin relationnellement, et donc de considérer que l'essentiel des questions explorées par les féministes (place des femmes dans le travail, la famille, la politique) ont vocation à être posées au masculin, le sexe dit « fort » étant aussi problématique, aussi susceptible

d'entrer en crise que celui dit « faible » (Dulong *et al.*, 2012). Pour ce faire, nous avons tenté d'esquisser un panorama de la façon dont la question du genre était entrée dans l'espace public et le débat scientifique, en opérant un tri parmi la littérature des *Gender Studies*, littérature si immense que nous ne saurions prétendre la dominer exhaustivement, y compris dans une troisième édition !

Notre approche comporte un paradoxe, puisqu'elle n'évoque pratiquement pas les ouvrages relatifs aux rapports hommes/femmes qui connaissent le plus considérable impact social. Il s'agit de la littérature relevant du conseil et de la consultation, dont la série des *Mars et Vénus* de John Gray, vendue dans le monde entier à des millions d'exemplaires, constitue l'illustration la plus visible. Cette exclusion ne signifie pas que ces livres, souvent basés sur des observations cliniques, n'aient aucun intérêt ou ne puissent avoir une utilité dans des cas individuels de gestion des relations conjugales ou affectives. Mais là où la visée de ces ouvrages est thérapeutique, ce manuel prétend saisir les rapports de genre comme un fait social, tout en valorisant une approche compréhensive, attentive aux représentations sociales. Le clivage tient aussi à ce que les ouvrages de consultation sont souvent profondément essentialistes : la métaphore des hommes venant de Mars et des femmes venant de Vénus, parlant des langages différents, en est un bel exemple. En minimisant la question du pouvoir et des bases matérielles des inégalités entre genres, cette littérature aboutit le plus souvent à reconduire les rapports de pouvoir derrière un discours de l'intercompréhension. Le commentaire critique développé par Annie Potts (1998) au sujet de *Mars et Vénus sous la couette* en offre une démonstration particulièrement tonique, lorsqu'elle analyse les conseils d'entente sexuelle invitant les femmes à accorder aux maris un nombre conséquent de rapports sexuels dont elles sont sensuellement et psychologiquement absentes (*quickies*), contre l'engagement de « festins » sexuels plus épisodiques.

À côté de cette littérature « grand public », que l'on pourrait dire « à sensation », divers outils, de bonne qualité, existent pour s'initier en langue française aux *Gender Studies*, plus largement à la prise en compte des rapports de genre dans tous les aspects de la vie sociale. Nous citerons en particulier le manuel d'*Introduction aux études sur le genre* de L. Bereni *et al.* (2020), le *Dictionnaire « Genre et science politique »* de C. Achin et L. Bereni (2013), l'*Encyclopédie critique du genre* de J. Rennes (2016), et dans des formats plus compacts le *Féminin/Masculin* de M. Ferrand (2004) et la *Sociologie du genre* de I. Clair (2015). Mais aussi l'apport de revues dédiées telles que (liste non exhaustive) *Travail, genre et sociétés*, *Nouvelles Questions Féministes*, *Clio*, ou – en ligne – *Genre, Sexualités, Sociétés*.

Quelle est alors la singularité de ce manuel, qui fut le premier dédié au genre dans l'édition francophone européenne en 2004, et que nous avons substantiellement fait évoluer par rapport à la seconde édition (2009), vieille de plus de dix ans ?

Notre première revendication consiste à penser l'analyse des rapports de genre comme une notion à mettre au travail empiriquement et non comme la cartographie d'un système conceptuel clos. Pour le dire de façon la plus claire, il n'y a pas de « théorie du genre ». Il n'y en a pas au sens où une boîte à outils théorique complète ferait consensus entre chercheurs et serait le passe-partout d'une intelligence des rapports hommes-femmes, des sexualités. Il y en a encore moins au sens où l'entendent les croisés

de la « *Manif pour tous* », qui auront réussi la première mondiale de déployer pancartes et slogans contre une théorie de sciences sociales. Théorie imaginaire, théorie diabolisée en la réduisant au triple dessein du dynamitage de tout modèle familial, de la défense prosélyte d'un modèle homosexuel, ou au rêve – emprunté à Marcella Iacub – de bébés produits dans des utérus artificiels. Pas de « théorie du genre » donc, mais des outils théoriques qui permettent de dénaturiser, de sortir du « cela va de soi » les identités et rapports hommes-femmes, les variations des arrangements de genre dans tous les domaines de la vie sociale et au-delà d'une vision purement cisgenre. Le bon usage de ces outils n'est pas de les ranger dans des chapitres en forme de vitrine, accompagnés d'une notice. Il est de mobiliser des études aussi diverses et riches que possible pour montrer à la fois l'ampleur des variations observables dans le monde social quant aux rapports hommes femmes, aux définitions des sexualités et conjugalités acceptables, mais aussi la relative constance de rapports de domination qui s'exercent presque toujours au profit du masculin, aux dépens des femmes, des sexualités minoritaires et des personnes transgenres. Pour exprimer aussi clairement que possible notre choix, utilisons une formule à la Magritte : « *Ceci n'est pas un manuel de Gender Studies* », au sens de l'exposé d'une orthodoxie ou d'une sous-discipline autarcique. Ce livre veut aider à comprendre comment tous les aspects de la vie sociale gagnent à être questionnés au prisme d'un puissant outil analytique : les identités et rapports de genre (en observant systématiquement comment ils s'articulent avec d'autres variables décisives – génération, classe sociale, appartenance ethnique, etc.).

De ce parti pris découle une seconde singularité de notre ouvrage : assumer un certain volume, qui naît de la place donnée à de nombreuses études de cas, destinées à donner du poids à la démonstration, à l'ancrer dans une réalité sociale analysée sous toutes ses coutures. Montrer des concepts au travail, illustrer une diversité de rapports sociaux de genre, cela demande de multiplier les exemples. Nous revendiquons une pédagogie de l'illustration, articulée à une mobilisation de la littérature internationale. Notre bibliographie est copieuse. Ce n'est pas par souci d'impressionner ou culte de l'érudition. C'est que mobiliser une vaste littérature savante, c'est multiplier les plongées dans des réalités plurielles, c'est se donner la chance de dénicher la recherche qui fait bouger les lignes, qui permet de comprendre une notion abstraite, d'en affiner l'usage. Déployer des exemples, ce n'est pas remplacer la théorie par l'anecdote, c'est ancrer méthodiquement l'exploration des rapports de genre dans des terrains précis, donner chair aux concepts. Si la notion d'intersectionnalité est importante, le mieux est alors d'en faire sens en déployant des études de cas où l'on voit s'entrechoquer – dans des personnes et des groupes précis, des moments ordinaires ou des crises – des propriétés sociales diverses et leurs influences.

Au-delà d'une stratégie pédagogique et d'une vision du genre non comme une sous-discipline close, mais comme un outil d'exploration de toute la vie sociale, notre marque de fabrique tient aussi à notre vision du bon usage des concepts et cadres théoriques. Bourdieu a pu décrire les manuels comme des « conservatoires des savoirs dépassés », suggérant par là qu'ils étaient toujours d'une terne prudence à enregistrer les avancées de la recherche et les idées hérétiques, qu'ils offraient souvent une vision « plan-plan », ressassant les travaux les plus académiques et anciens. Sans doute les analyses du genre

sont-elles menacées d'une logique inverse. Comme on l'a dit plus haut, beaucoup de nos étudiants sont désormais très au fait des théories et mobilisations qu'ils tiennent pour les plus radicales, les plus en rupture avec des normes de genre et de sexualités à leurs yeux désuètes. S'il se calait sur une part de la demande de nos jeunes étudiants, il est certain qu'un cours d'introduction à la sociologie du genre pourrait se structurer au long de la chaîne de l'acronyme LGBT et de ses expansions (A d'Asexuel, I d'Intersexuel, P de Pansexuel, Q de *Queer* et *Questionning*, etc.). Mais là n'est point notre objectif. L'importance des remises en cause d'un sens commun genré, des avancées conceptuelles nées de la rencontre des engagements militants et d'une activité de réflexion théorique ne sauraient être sous-estimées, tout comme sont considérables les enjeux de théorie et d'expériences vécues posées en particulier par les trans. Mais polariser l'analyse d'un monde social genré de part en part sur ces seules expériences, y localiser les seules formes de réflexivité critique sur le genre conduirait à une double réduction. Au risque de décevoir, nous pensons que produire de l'intelligence grâce aux sciences sociales, ce n'est pas surenchérir sur les débats les plus brûlants, ce n'est pas s'inscrire au concours du « plus radical que moi, tu meurs ». C'est offrir la plus large palette possible d'outils d'analyse sociologique et les modes d'emploi pour les mettre en œuvre. C'est à la fois rendre palpables des tendances générales, des « lois » au sens de régularités – la domination masculine en est une – et des variations, des situations où ces lois s'enrayent, où des situations plus complexes ou des alternatives émergent.

S'agit-il là de revendiquer ce qui serait le « vieux » modèle d'une science neutre, objective ? Pas véritablement, car nous savons combien le choix de nos objets de recherche est en lui-même classant, combien notre intérêt partagé pour les questions de genre vient d'interrogations sur ce qui s'y joue de pouvoir, de stéréotypes et d'injustices. Nous ne pensons pas davantage que la production du savoir soit régie par une injonction à exposer sans les hiérarchiser toutes les études en lien avec les questions de genre. En tant que sociologues, nous assumons de prendre position dans ce manuel, à partir de données factuelles et de concepts : contre les abus de juridiction des sciences cognitives cherchant à renaturaliser les différences hommes/femmes, contre les nouveaux Docteurs Pangloss pour qui la domination masculine aurait été réduite comme peau de chagrin dans le presque meilleur des mondes genrés possibles. Nous assumons ces prises de position, tout en revendiquant les exigences de la distanciation critique (à l'image de « l'engagement distancié » prôné par N. Elias). Nous croyons, avec Weber, qu'un vrai travail scientifique se discerne à ce qu'il produit des « vérités déplaisantes », y compris pour les croyances de ses producteurs. Faire science ne peut être une entreprise de séduction ou de communion à des engagements et croyances, fussent-elles les plus justes. Il ne faut alors rien s'interdire, rien censurer, explorer jusqu'à ce qui pourrait troubler nos croyances. Alors seulement, on peut affirmer qu'un travail intellectuel rigoureux de production d'intelligibilité ne sert pas qu'à remplir les bibliothèques universitaires, mais peut rendre disponible une capacité réflexive critique, et aider des engagements militants. Mais des engagements lucides, solides intellectuellement au point de pouvoir alimenter des « utopies réalistes » en termes de justice et d'égalité, et non un radicalisme aveugle à la complexité des réalités sociales.

La trame de l'ouvrage demeure organisée en six chapitres, que nous n'avons pas souhaité remettre en cause, tant ils nous apparaissaient incontournables et logiques. Seules les structurations internes ont évolué, toujours pour questionner systématiquement les gains d'intelligibilité ouverts par la variable de sexe et de genre, examiner l'articulation complexe entre données biologiques, construction sociale des identités de genre et d'éventuelles autres variables déterminantes (classe, identité nationale ou ethnique, niveau d'étude, religion, vécu personnel, etc.). La socialisation et la construction des identités genrées seront en premier lieu étudiées. Il s'agira de comprendre comment, selon les sociétés et les époques, s'opère la construction des identités de genre, c'est-à-dire dans quelle mesure, au-delà des données biologiques et anatomiques, les rites sociaux, la famille, l'école et la culture contribuent à ce que garçons et filles intériorisent des manières d'être et de penser attribuées à chaque genre. Un deuxième chapitre portera sur la sexualité et envisagera la manière dont les comportements sexuels sont encadrés par des normes variables, ou encore la différence des rapports à la sexualité entre hommes et femmes. Il s'interrogera sur la tension entre « libération » et « rationalisation » des comportements sexuels. Les relations entre genre et travail seront examinées dans un troisième temps, à travers les problématiques du rapport entre genre et développement, du caractère sexué ou non des professions, des inégalités éventuelles liées aux rapports entre genres, et des rapports des hommes et des femmes au travail. Le chapitre 4 enchaînera sur l'analyse du lien entre genre, vie privée et sociabilité. Seront étudiés les attentes et comportements des deux genres par rapport à la conjugalité, à la vie domestique, aux modes de sociabilité (amitiés, relations à autrui), ainsi que les différences dans le loisir ou le rapport à la technique. Le cinquième thème étudié, relatif aux liens entre genre et citoyenneté, permettra d'examiner l'accès des deux sexes à l'espace public, aux activités militantes et aux fonctions politiques, l'éventuelle spécificité de cultures politiques et militantes propres à chaque genre, et les politiques destinées à estomper le « *gender gap* ». Notre cheminement se terminera enfin par un chapitre questionnant simultanément une possible crise des identités masculines et féminines, la persistance (ou non) d'une domination masculine. Au fil de ces chapitres, nous avons retenu un double parti pris bibliographique : offrir au fil des pages une grande variété de références, qui font aussi de ce livre un socle pour approfondir des questions qu'il ne saurait épuiser ; condenser à la fin de chaque chapitre un nombre très restreint de références qui nous semblent soit fondamentales, soit de nature à ouvrir des pistes, ou encore à orienter vers des textes de fiction capables d'alimenter la compréhension et la réflexion.

Les mots pour le dire... et des difficultés à le dire

Sexe : différences anatomiques entre hommes et femmes – organes sexuels, mais aussi morphologie, pilosité, équilibres hormonaux et autres différences associées à la sexuation du corps – conduisant à les appréhender comme « mâles » et « femelles ». Le sexe est institué socialement comme élément essentiel de classement/différenciation des humains : il figure sur les papiers d'identité, quand d'autres éléments physiques (poids, couleur des cheveux ou des yeux, de la peau)

en sont en général absents. C'est en général le terme qui, sous la forme de la « variable de sexe », alimente de nombreuses comparaisons statistiques (niveaux d'études, salaires, emplois, etc.).

Sexués : renvoie à des catégories différenciant des individus selon leurs organes sexuels : hommes/femmes ou mâles/femelles selon un système d'opposition classique, ou, de façon plus complexe, incluant des catégories alternatives (transsexuels, intersexuels, asexuels, ...).

Genre : le genre a initialement été appréhendé comme le « sexe social », afin de souligner la manière dont les sociétés ont transformé historiquement la différence sexuelle (mâle-femelle) en prescriptions de comportements et de compétences, en système binaire de différences multiples et systématiques entre hommes et femmes. Rien dans l'anatomie humaine n'implique la présence d'un rayon homme/femme distinct chez les opticiens, de layettes bleues ou roses côté garçons/filles dans les boutiques pour enfants. Rien n'interdit aux hommes d'être « sage-femme » ou aux femmes maçonnes. Et pourtant... la construction d'un masculin opposé au féminin a historiquement conduit à ce type de segmentation, de dichotomie que l'on retrouve dans toutes les sociétés sous une forme ou une autre.

Ceci étant :

1. Si parler de « sexe social » a l'avantage d'insister sur la construction culturelle (variable selon les sociétés et les époques) de cette différenciation duale, cela comporte néanmoins un inconvénient majeur : laisser penser qu'il y aurait d'un côté un donné naturel (le sexe) et d'un autre une construction culturelle (le genre). Or on peut considérer que ce sont les rapports sociaux inégalitaires entre hommes et femmes qui ont en réalité conduit, dans des sociétés patriarcales, à instrumentaliser, à mettre en exergue, voire à construire les différences de sexe en tant que différences essentielles, remarquables, « naturelles », afin de justifier la domination masculine. Le sexe est aussi, en ce sens, un construit social. Et il n'est pas de perception des sexes et de la différence sexuelle qui ne doive à une vision genrée. Définir ce qu'est un bel homme, une femme désirable, et jusqu'à rendre compte des différences anatomiques se fait à travers un équipement cognitif et symbolique socialement construit. Mieux vaut donc raisonner en termes de circularité : prenant appui sur la différence sexuelle, les modèles genrés nous font multiplier et surinterpréter l'ampleur des contrastes et conséquences qui découleraient de la différence des sexes.
2. Dire cela, c'est alors rappeler combien ces constructions sociales dichotomiques (sexe et genre), impliquent aussi fondamentalement un rapport de pouvoir historiquement institué entre hommes et femmes. Un rapport de force alimenté par de nombreux stéréotypes (en termes de compétences, de division des tâches et rôles, de qualités supposées innées, etc.) que les individus intériorisent tant et si bien qu'à la domination concrète (physique, légale, etc.)

s'ajoutent des processus plus insidieux de domination symbolique. D'où la persistance de « classes de sexe » (Delphy) hiérarchisées et inégales.

3. Observer les lourds processus de domination d'une société patriarcale ne doit pas faire oublier combien le genre se construit aussi, au quotidien, à travers de nombreuses interactions et performances individuelles. Nous ne cessons de « produire du genre » au quotidien, à travers nos comportements et nos discours. Un homme s'affichant comme « galant » ou protecteur, de même qu'une femme se montrant attentionnée et maternelle « habitent » et « performant » leur identité de genre : ils ne donnent pas simplement à voir ce que serait en soi le masculin/féminin, mais contribuent à fabriquer l'imaginaire de ce à quoi doit ressembler un homme ou une femme, de la manière dont ils/elles doivent se comporter et des relations qu'ils doivent entretenir entre eux. Et dans l'immense majorité des cas, les représentations binaires du masculin et du féminin, les manières de les performer inconsciemment, au quotidien, contribuent à maintenir la vision d'une supériorité masculine et à enfermer les individus dans des prescriptions pesantes (sexualité, comportements, apparence, etc.). D'où l'invitation de certain.e.s à entretenir volontairement le « trouble » dans le genre (Butler et le mouvement *Queer*).

« Identités de genre » et « de sexe » : les identités de sexe renvoient à l'opposition biologique hommes/femmes historiquement et culturellement construite, et demeurent très importantes comme classification administrative ou juridique (et donc aussi pour les statistiques). Les identités de genre renvoient à une double dimension : la façon dont les individus ou groupes sociaux s'identifient à des modèles de masculinité/féminité et les performant à travers une série incessante d'interactions sociales diverses, en se référant (plus ou moins consciemment) à des normes culturelles – ou en défiant cette binarité et ces normes ; mais aussi la façon dont le regard d'autrui, la société enjoignent les individus à se conformer à une normalité binaire hétérosexuelle. Nous utiliserons dans cet ouvrage comme synonymes les notions d'« identités de genre » et de « masculinité »/« féminité ».

Virilité/Masculinité : les hommes disposent de deux termes pour désigner leur identité de genre : la masculinité, que tous partagent en tant qu'ils ne sont pas identifiés comme des femmes et doivent répondre à des rôles sociaux précis attribués à leur sexe (on attend de l'homme qu'il protège sa famille, rapporte un salaire à la maison, parte à la guerre, etc.) ; et la virilité... que tous ne partageraient pas identiquement, dans la mesure où tous les hommes ne seraient pas aussi « virils » les uns que les autres, c'est-à-dire aussi conformes à certains stéréotypes hyperboliques d'une masculinité conquérante. Être viril ou être un « vrai » mec imposerait par exemple d'être musclé et fort, courageux, ne craignant pas la douleur, se battant s'il le faut et aimant la compétition, le sport, ayant un bon coup de fourchette et un bon levé de coude, etc.

Le féminin ne connaît pas en langue française pareil dédoublement.